

ANIMATIONS A DOMICILE MODULE 1

Une personne vivant à domicile peut avoir besoin de s'occuper pour éviter une possible solitude, ou peut avoir besoin d'être stimulée pour maintenir ses capacités cognitives.

L'intervenant à domicile, malgré sa bonne volonté et son expérience, peut ne pas savoir répondre à cette demande bien spécifique des usagers.

Nous vous proposons d'accompagner vos salariés afin de leur permettre de savoir gérer et mettre en place une séance d'animation à domicile : nous leur apporterons les méthodes, les processus et les outils qui faciliteront la réalisation de ces séances ; nous les préparerons à bien vivre ces étapes.

Objectifs :

Développer l'aspect animation pour occuper les usagers à domicile, c'est-à-dire : Etre Capable de concevoir, d'adapter et de formaliser des actions d'animation à domicile.

Prérequis : Aucun

Formateur : Consultant J+ FORMATION

Public : A.V.S.

Tarif : voir devis ci-joint

Durée :

2 jours (14h00)

Contrôle du suivi : Les stagiaires émargent une Feuille de présence par demi-journée de formation, pour justifier de leur participation.

Délais d'accès : variable entre 10 et 21 jours pour la mise en place d'une session.

Le formateur signe également ces feuilles de présence ; à la fin de la session, il élabore un compte-rendu de formation

Moyens pédagogiques :

-Apports théoriques (power point, documentation, échanges...)

-Apports pratiques

* Etudes de cas, échanges et exercices et mises en situations diverses

Evaluations

- Durant la session une évaluation des acquis est réalisée par le formateur.

- En fin de session, une évaluation à chaud est réalisée par les stagiaires (fiche à compléter) : elle concerne principalement le déroulement et le contenu de l'action de formation, ainsi que le degré de satisfaction à l'issue de cette action.

- Après retour des participants sur leur poste de travail et après mise en pratique des acquis, une évaluation à froid sera réalisée par le client commanditaire du projet.

Modalité de validation des compétences

- Délivrance d'un Certificat de réalisation de la formation et d'une « Fiche de validation de compétences ».

Support : Un support de cours est remis à chaque stagiaire en fin de session.

Accessibilités : La formation est accessible aux personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques.

Notre REFERENTE HANDICAP Joëlle Gruelles est chargée d'organiser leur accueil, et reste à leur disposition au 07 78 39 84 28 ; jplusformation@hotmail.com.